

Le 6 juin DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 14h, se sont réunis en assemblée régionale à l'adresse sus indiquée les membres de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été dressé une feuille de présence (ci-jointe) qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

*Egalement en pièce jointe :*

- diaporama support aux échanges

En qualité de Président de la délégation, François BLANCHARDON est désigné Président de séance. Marie-Catherine TIME, en qualité de 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, est désignée Secrétaire de séance.

La Présidente de séance tient à la disposition des personnes présentes :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association « UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGREEES DU SYSTEME DE SANTE – UNAASS », dite « FRANCE ASSOS SANTE »,
- Un exemplaire de la convocation du 6 juin 2024,
- La liste des membres,
- La feuille d'émargement certifiée exacte

La Présidente de séance rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée régionale est le suivant :

1. Actualités : la nôtre, la vôtre
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 22 novembre 2023
3. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2023 : audition
4. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2023 : débats et adoption
5. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2023 : audition et échanges
6. Les inégalités territoriales en santé : parlons-en !
7. Questions diverses

Le Président donne ensuite la parole à tout membre désirant la prendre. Plusieurs expriment différents points de vue qu'il n'a pas été jugé utile de rapporter. La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## 1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 22 novembre 2023

Après lecture par le Président de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 22 novembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## 2. Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 a été exposé à l'ensemble des membres présents qui l'approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

En DEUX (2) exemplaires originaux, dont un exemplaire est adressé à l'Association UNAASS (FRANCE ASSOS SANTE).

**Le Président de séance**  
**François BLANCHARDON**

Handwritten signature of François Blanchardon in blue ink.

**La Secrétaire de séance**  
**Marie-Catherine TIME**

Handwritten signature of Marie-Catherine Time in black ink.